

ARRETE N°2021-107/MS/CAB portant
prorogation de mandat du Directeur général
du Centre hospitalier régional de Banfora.

Visa CFN 00975

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le décret n°2021-023/PRES/PM/SGG-CM du 1er février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- Vu la loi n°057-2017/AN du 19 décembre 2017 portant statut de la fonction publique hospitalière ;
- Vu la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- Vu le décret 2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ;
- Vu le décret n°2015-1268/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 09 novembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers régionaux du Burkina Faso ;
- Vu la délibération n°2021-04/MS/SG/CHR-BFR/CA du 16 février 2021 portant prorogation du mandat du Directeur général du Centre hospitalier régional de Banfora.

ARRETE

Article 1 : En attendant la nomination d'un nouveau Directeur général du Centre hospitalier régional de Banfora, le mandat de Monsieur **Désiré KI**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, matricule 49 442 G, qui arrive à échéance le 18 février 2021, est prorogé pour une durée maximale de trois (03) mois.

Article 2 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et la Présidente du Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Banfora sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté et il sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Ouagadougou, le 28 MAI 2021

Ampliations :

- PCA/CHUSS.....1
- DG/CHUSS1
- Intéressés1
- Archives/chrono....1



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Etalon